

A Carcassonne, le 14/01/2013

OBJET : formation des élus

Madame, Monsieur le Maire et cher(e) Collègue,

L'Association des Maires de l'Aude vous invite à un module de formation organisé en partenariat avec Mairie 2000. Cette invitation s'adressant à tous les élus municipaux sans exception, **nous vous proposons de la diffuser à l'ensemble de votre Conseil Municipal.**

Pour cette première session de l'année 2013, le thème retenu est :

LA LOI DE FINANCES 2013

Trois journées auront lieu au travers de notre Département :

- **mercredi 20 février 2013 à Castelnaudary (Maison des Associations)**
- **mercredi 27 février 2013 à Carcassonne (Maison des Collectivités)**
- **mercredi 6 mars 2013 à Narbonne (Médiathèque)**

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

- 09h00 – 09h15 Accueil des participants
- 09h15 – 12h00 La Loi de Finances 2013 – 1^{ère} partie
- 12h00 – 14h00 Pause-déjeuner
- 14h00 – 16h30 La Loi de Finances 2013 – 2^{ème} partie

INTERVENANT

Jacques MUSCAT, Directeur du Centre de Formation des Maires et Élus Locaux de l'Hérault

Le repas sera pris en commun à proximité du lieu de formation. Nous sollicitons une contribution de votre part de **15€** pour chaque élu s'inscrivant au repas. Vous pourrez régler cette somme par chèque ou par mandat administratif à l'Association des Maires de l'Aude à réception de la facture.

AVERTISSEMENTS :

- **le nombre de place n'étant pas illimité, pensez à réserver à l'avance**
- **pour des raisons logistiques, tout repas réservé sera dû (en cas d'empêchement, pensez à vous décommander à l'avance)**

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur le Maire et cher(e) Collègue, nos sentiments les meilleurs.

**Le Vice-Président
de l'Association des Maires,
délégué à la formation**



**Serge BRUNEL
Maire de Conilhac Corbières**

Pour toute question, veuillez vous adresser à Guillaume VINCENT, Responsable de l'Association des Maires de l'Aude par téléphone au 09 79 10 40 91 ou par email : asso-maires-aude@orange.fr

FORMATION « LA LOI DE FINANCES 2013 »

Madame, Monsieur le Maire de.....

accompagné(e) de.....

.....

se rendra à la formation «La Loi de Finances 2013» le :

mercredi 20 février 2013 à Castelnaudary (Maison des Associations)
et participera au repas : OUI – NON nombre de repas :.....
x 15 € =€

mercredi 27 février 2013 à Carcassonne (Maison des Collectivités)
et participera au repas : OUI – NON nombre de repas :.....
x 15 € =€

mercredi 6 mars 2013 à Narbonne (Médiathèque)
et participera au repas : OUI – NON nombre de repas :.....
x 15 € =€

Cachet et Signature

à renvoyer par email :
asso-maires-aude@orange.fr

ou par courrier :
Association des Maires de l'Aude
Maison des Collectivités
BP 90102
11022 CARCASSONNE CEDEX